## L'entreprise charentaise MASTER TOILES® soutient les artistes

lundi 25 mai 2020, par lpe

Une bourse de soutien aux artistes plasticiens professionnels installés en France d'une valeur de 800 euros en châssis et/ou toiles et la somme de 200 euros a été attribuée à trois artistes plasticiens professionnels. Sept autres artistes recevront une aide matérielle d'une valeur de 200 euros.

Depuis plus de 50 ans, l'entreprise charentaise MASTER TOILES® fabrique des châssis et toiles pour les artistes peintres (<u>lire son portrait dans notre magazine de l'automne 2019</u>). L'entreprise défend la qualité et la fabrication françaises dans le respect des techniques traditionnelles, aussi bien dans la fabrication du châssis que dans l'encollage manuel des toiles de lin.

Consciente de la période inédite que nous traversons et des difficultés auxquelles sont et vont être confrontés les artistes plasticiens, MASTER TOILES® a décidé de les accompagner en créant une bourse de soutien afin de les encourager à poursuivre leur création.

Lancé en avril, l'appel à candidatures a suscité un très grand intérêt. 145 artistes installés en France y ont répondu. Le lundi 11 mai par visioconférence, un jury de professionnels de la culture [1] s'est réuni pour sélectionner les lauréats.

Le jury a été unanime pour reconnaître la qualité et la diversité des dossiers présentés. Après une première sélection, 36 candidats ont été retenus, puis 10 parmi lesquels ont été désignés les trois lauréats .

- Dorian COHEN, né en 1987, vit et travaille à Paris. Diplômé en génie urbain, il participe à de nombreuses expositions en France et à l'étranger dont le salon de Montrouge en 2017.
- Emmanuelle LEBLANC, née en 1977, vit et travaille à Bordeaux. Diplômée de l'Université d'Arts Plastiques de Toulouse, cursus supérieur de recherche dans le domaine de la couleur, elle est exposée dans plusieurs pays, et est co-fondatrice de Pleonasm, plate-forme européenne de diffusion d'artistes contemporains.
- Adrien LEDOUX, né en 1990, vit et travaille à Paris. Diplômé de l'ENSAD avec félicitations du jury, il a été notamment exposé lors de l'exposition collective 100% la Villette en 2019.

Ces trois artistes recevront chacun une valeur de 800€ de châssis et/ou toiles MASTER TOILES® de leur choix et la somme de 200€.

Sept autres candidats recevront une aide matérielle d'une valeur de 200€.

Dès que les conditions le permettront, MASTER TOILES® envisage d'organiser un événement artistique qui permettra de présenter au grand public la diversité de la création des artistes récompensés.

## Notes

## [1] Jury:

- Irwin MARCHAL, Galerie Silicone à Bordeaux, commissaire de la Forêt d'Art Contemporain
- Catherine MALLET, "LES MODILLONS" à Vindelle (16), conseil en art et entreprise
- Ladislas COMBEUIL, artiste plasticien
- Christine BEURCQ, gérante de l'entreprise MASTER TOILES®